

Entre éolien et photovoltaïque : A.J.M Energy

Julien Boulze dirige depuis 2009 A.J.M Energy, avec son épouse Ana Maria Boulze. Composée aujourd'hui de plusieurs collaborateurs, la société spécialisée dans la prospection et le développement de projets photovoltaïques et éoliens, travaille sur l'ensemble du territoire national et étend même son activité vers l'ultramarin, à St Martin et St Barthélémy où des centrales photovoltaïques sont en cours d'installation sur les sols et les toitures.

COMMENT FONCTIONNEZ-VOUS EN FRANCE ?

En France, notre activité est basée sur des contrats de partenariat privilégiés. Aussi, EDF Energies Nouvelles (filiale d'EDF) est resté pendant des années notre partenaire exclusif. Ils assurent en effet la vente d'énergie produite, auprès d'EDF. Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans un contrat d'exclusivité mais nous mettons en place des co-développements avec d'autres partenaires, principalement avec la société ECO DELTA. Nous avons également nos propres fonds qui nous permettent de développer nos projets.

Nous montons des projets, en règle générale, avec des collectivités locales ou territoriales, afin de produire de l'énergie solaire ou par éolienne sur des terrains ou zones d'eau, publics.

Les deux premières années nous avons développé à 100% le solaire puis à 50% le solaire et l'éolien et aujourd'hui, le solaire occupe bien 70 % de nos projets.

L'éolien est plus difficile à faire accepter en France même si cela tend à changer avec l'éolien participatif. Le photovoltaïque est beaucoup plus accepté dans l'opinion publique.

QU'ASSUREZ-VOUS COMME PRESTATION ?

Ayant commencé dans le sud de la France, nos missions ont été dans un premier temps localisées dans cette moitié sud. Aujourd'hui, nos projets d'envergure se développent sur toute la France. Nous traitons directement avec les mairies car notre champ d'action est plus souvent à échelle communale, voir intercommunale.

Nous présentons le projet en conseil municipal, nous assurons la prospection de terrains, nous louons et parfois achetons le terrain, nous développons le projet, nous assurons les études d'impact, nous déposons les demandes d'autorisation et assurons le développement du projet.

Notre prestation est globale afin de créer et d'impulser de nouvelles sources de financements pour les collectivités qui peuvent ainsi avoir de nouvelles perspectives de développement de services.

Nous sommes au fait de toute nouvelle taxe ou **fiscalité** permettant d'amener une manne supplémentaire à ces dernières.

SOLAIRE OU ÉOLIEN ?



Les deux ! Depuis fin 2018, nous nous positionnons en plus sur le solaire flottant. Nous recherchons ainsi des plans d'eau (étangs, barrages) pour installer des surfaces de panneaux photovoltaïques équipés de flotteurs.

Ces panneaux s'intègrent très bien avec le paysage et se fondent avec l'eau très facilement.

EN FORÊT

En forêt, il est possible d'installer à la fois du solaire et de l'éolien, tout dépend de l'état de ces forêts et de leur positionnement géographique.

On arrive à placer des parcs éoliens en forêts sur environ 1800 m² pour chaque éolienne et cela marche très très bien !

Le photovoltaïque peut également être installé dans des cas particuliers : en reconversion lorsque des peuplements forestiers ont été décimés par la maladie ou les champignons. On arrive à créer des îlots dans les forêts où on installe les panneaux entre les surfaces d'arbres.

“

En ce qui concerne les forêts, nous traitons essentiellement avec des propriétaires privés et en France.



L'éolien et le photovoltaïque en forêt ne concernent que le territoire français au niveau de nos activités.

A.J.M ENERGY À L'INTERNATIONAL

Depuis 2011, notre activité s'est développée à l'étranger, toujours en lien avec les collectivités locales.

Aussi, nous avons développé des projets éoliens en République de Moldavie, en Biélorussie et en Ukraine, de l'éolien et du solaire en Tunisie. Nous travaillons en étroite collaboration avec les bureaux d'études locaux sur lesquels on s'appuie pour le développement des divers projets. Nous avons également des « EDF » locaux qui rachètent l'énergie.

A.J.M ENERGY : PORTUGAL & ESPAGNE

Cette année nous avons le plaisir de compter un nouveau partenaire qui n'est autre que Forêt Investissement pour la recherche de terrains susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques ou des éoliennes au Portugal et en Espagne.

Nous pouvons aller sur des friches industrielles qui sont en recherche de reconversion par exemple.

EN TERMES DE RECYCLAGE DES ÉOLIENNES ET DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES, QU'EN EST-IL ?



Les panneaux et les éoliennes ont une durée de vie de 25 ans. Il faut savoir que nous assurons le recyclage de ces matériaux, c'est inscrit dans nos baux. Nous récupérons ainsi : l'aluminium, le verre, les conducteurs électriques, le silicium..

OÙ VOYEZ-VOUS A.J.M ENERGY DANS 10 ANS ?

Nous serons dans le même créneau, je pense. Depuis le milieu des années 2000, nous avons vu passer des périodes d'engouement et de ralentissement mais le marché est toujours là !

Si une société est sérieuse et dotée de bons partenaires, il n'y a pas de soucis à se faire.

De plus, le photovoltaïque est amené à se développer encore plus. En effet, aujourd'hui il est conditionné à un contrat d'obligation d'achat, on tend dans les années à venir vers un marché libre.

“

L'avenir est devant nous !

Écrit par **Stéphanie Bonnet**